Paysages

L'interprétation paysagère comme
levier de (ré)appropriation citoyenne de son espace de vie
et révélateur d'une identité territoriale forte

6 Interprétation du paysage et maintien de l'identité paysagère et naturelle du territoire

6.1 Identification du projet

6.1.1 Intitulé

Interprétation des paysages et maintien de l'identité paysagère et naturelle du territoire.

6.1.2 Porteur de projet

Le projet est motivé par un besoin de maîtrise local de clefs de compréhension de la dynamique territoriale qui façonne nos espaces de vie et révélée dans nos paysages. Ce besoin est partagé par différents groupes cibles actifs sur le territoire : les « professionnels » (administrations et pouvoirs locaux en charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire), les commissions citoyennes locales (CCATM, CLDR, PCDN), les enseignants du 3e degré fondamental, les guides touristiques professionnels, les associations culturelles et artistiques, les citoyens à titre individuel.

La piste de l'interprétation des paysages est issue d'une réflexion du groupe de travail « Education à l'environnement » organisé par le GAL le 22 avril 2014. L'analyse paysagère était alors apparue comme une grille de lecture permettant de comprendre l'évolution du territoire par rapport aux différentes thématiques abordées par le GAL : l'agriculture, les forêts, le logement, …

Suite à l'appel à projets lancé en mai 2014, le GAL a été contacté par l'Université de Namur (UNamur) qui souhaitait mieux valoriser un outil d'analyse scientifique développé notamment dans le cadre de la formation de ses étudiants en géographie : l'Observatoire du Paysage au domaine d'Haugimont (Faulx-Les Tombes, Gesves).

6.1.3 Bénéficiaire et opérateur de terrain

Le GAL Pays des tiges et chavées est à la fois bénéficiaire de la subvention et opérateur de terrain.

6.1.4 Partenaires

Partenaire privilégié : PAYSAGES EXPERTISES ET FORMATIONS

Paysages, expertises et formations est un bureau d'étude créé et dirigé par Dimitri Belayew. Il est spécialisé dans la conception et la réalisation d'observatoires du paysage (commune d'Anhée, de Floreffe, Université de Namur : domaine d'Haugimont) et dans la formation à l'analyse paysagère.

D. Belayew possède une grande expérience en analyse paysagère :

- Assistant de formation et de recherche à l'UNamur de 1988 à 2011, il y a créé puis animé le Centre de Formation Continue en Géographie (CEFOGEO). Parallèlement, il a développé le pôle paysage au sein du département de Géographie dirigé par Françoise Orban.
- En 2012, en collaboration avec l'UNamur, il a mis sur pied le Certificat Universitaire en Analyse Paysagère (CUAP), une formation continue diplômante pour professionnels de l'aménagement du territoire et du patrimoine.
- Durant dix ans, il a également été titulaire du cours d'histoire du paysage dans le master en architecture du paysage à Gembloux.
- Durant plus de 20 ans, il a été maître-assistant en didactique de la Géographie à la Haute Ecole L. de Vinci à Louvain-la-Neuve.
- Actuellement responsable du bureau d'études *Paysages, Expertise et Formations*.

Le bureau sera essentiellement sollicité pour développer des contenus scientifiques spécifiques au territoire (voir Axe 1, section 6.6.1 page 8) et animer les différentes formations prévues (voir Axe 2, section 6.6.2 page 10).

Autres partenaires :

◆ *L'université de Namur*

En matière d'analyse paysagère, la cellule « géographie » du centre de formation continuée en sciences et mathématiques (CeFoSciM) de l'UNamur a développé un Observatoire du Paysage scientifique et didactique sur le territoire du GAL. Cet outil précieux, développé en collaboration avec l'Ecole Catholique Normale du Brabant Wallon (Haute Ecole Léonard de Vinci) et le bureau *Paysages, expertises et formations*, permet de comprendre les dynamiques territoriales qui rythment nos paysages et comprend :

- Des itinéraires paysagers de découverte de marqueurs territoriaux exemplatifs de l'évolution de Faulx-les-Tombes ;
- Des sites d'observation (habitat rural, coupes géologiques et pédologiques) ;
- Des supports didactiques (panneaux, maquettes, plateaux à échantillons) ;
- Une cartothèque et une photothèque contemporaines et historiques.

L'Observatoire du Paysage, sous la responsabilité académique du département de Géographie de l'UNamur, a pour objectif de former à l'analyse paysagère les étudiants de l'UNamur, les étudiants de hautes écoles, des enseignants,… Ponctuellement, l'Observatoire accueille également des groupes scolaires et le grand public. Un travail d'analyse paysagère a notamment été réalisé avec l'école primaire de Faulx-Les Tombes. Consciente que cet Observatoire pourrait être bien mieux valorisé à l'échelle locale, l'UNamur a pris contact avec le GAL pour envisager de nouvelles collaborations dans le cadre de la programmation 2014-2020.

◆ *Autres partenaires mobilisés dans la mise en œuvre du projet :*

- Domaine de Mozet (gestionnaire : Guides Catholiques de Belgique)
- Grottes de Goyet (gestionnaire : PréhistoMuseum)
- CAUE du Nord (France)
- Château-ferme des Scouts de Courrière
- Contrats Rivière Haute Meuse et Meuse Aval

6.1.5 Administration fonctionnelle

DGO4

6.2 Objectifs à atteindre

- Créer un Observatoire du Paysage destiné au grand public et plus particulièrement aux familles et aux enfants de l'enseignement fondamental.
- Créer un Observatoire virtuel du Paysage qui permette aux différents publics cibles de se (ré)appropriation leur espace de vie et qui soit la mémoire d'une identité territoriale forte.
- Sensibiliser les pouvoirs locaux en charge de l'aménagement du territoire à l'analyse paysagère et les outiller pour la mise en valeur des paysages dans leurs pratiques professionnelles.
- Sensibiliser les habitants du territoire aux richesses de leur cadre de vie et à son maintien
- Créer des itinéraires 'Paysages' permettant aux habitants et aux touristes d'appréhender les paysages du territoire et de comprendre les dynamiques à l'origine de leur transformation.
- Contribuer au maintien et à l'amélioration des paysages et du cadre naturel à travers des actions concrètes telles que l'intégration des bâtiments agricoles ou la restauration de sites naturels remarquables.

6.3 Objectifs de la stratégie auxquels il contribue

Le projet vise clairement à préserver les qualités paysagères et autres aménités territoriales qui sont l'une des richesses principales de notre territoire. Sur le plan économique, le projet a également pour objectif de renforcer les activités de deux acteurs incontournables du territoire, à savoir le Domaine de Mozet et les Grottes de Goyet. Ces deux acteurs drainent en effet plusieurs milliers de visiteurs (essentiellement un public scolaire et familial) par an et représentent plusieurs dizaines d'emplois.

Le projet vise aussi à soutenir l'initiative menée par l'Université de Namur sur notre territoire et consolider les liens entre le GAL et le secteur académique. A travers sa dimension touristique, ce projet s'intègre parfaitement au projet de promotion touristique dont l'objectif est de faire du Condroz namurois un pôle d'attractivité touristique majeur pour les familles en quête d'une destination nature et pédagogique. Les guides touristiques professionnels qui suivront la formation permettront de faire rayonner notre spécificité territoriale au-delà du namurois.

Enfin, les actions proposées en termes d'aménagement du territoire et de valorisation des paysages mais aussi de mise en valeur du patrimoine culturel, naturel et identitaire, permettent d'entretenir et de valoriser une forme de bien-être des habitants, en préservant le caractère rural du territoire.

6.3.1 Liens avec les autres fiches du PDS

- De nombreux éléments qui font l'objet d'autres fiches projets influencent les paysages du territoire : l'agriculture, les forêts, le bâti, … Le présent projet intègre tous ces éléments pour tenter de comprendre l'évolution de nos paysages.
- Energie verte : les haies et alignements d'arbres susceptibles d'être plantés dans le cadre du présent projet pourraient alimenter la filière Energie verte.
- Vicigal : les itinéraires paysages croiseront le tracé du Vicigal. Des boucles sont envisagées via le Vicigal pour rejoindre les autres itinéraires paysage.
- Tourisme : la promotion touristique de l'Observatoire du Paysage pour les familles ainsi que des itinéraires paysage sera assurée dans le cadre de la fiche Tourisme. De plus, les aires de repos prévues dans la fiche Tourisme pourraient être placées au croisement des itinéraires paysage et du Vicigal. Ces aires de repos représenteraient en outre un support idéal pour sensibiliser le promeneur à ces aspects du paysage.

6.4 Description du contexte

6.4.1 Eléments de diagnostic

Le territoire du GAL se caractérise par sa richesse paysagère qui constitue un des attraits de cette région. Il est dès lors important, dans une optique de développement d'un tourisme local intégré, de mettre en valeur les caractéristiques paysagères du territoire et d'y associer les acteurs locaux. La gestion des paysages requiert en effet une démarche inclusive. Il ne s'agit pas de mettre le paysage « sous cloche » mais plutôt de veiller à ce que son évolution évite sa banalisation, respecte sa diversité et s'inscrive dans une démarche de développement durable.

Le territoire présente 3 zones paysagères caractéristiques :

- Les paysages relativement ouverts de la région mosane, composés de vallées assez évasées dont le fond est occupé par l'agriculture et les sommets par la forêt ; on y trouve les villages les plus au nord (Sart-Bernard, Mozet, Strud et Faulx-Les Tombes) ; des vues très longues y sont possibles et méritent une protection toute particulière ;
- Le paysage fermé du Condroz ardennais, constitué d'un plateau boisé avec quelques zones défrichées où sont situés les rares villages : partie nord de Courrière (Assesse) et Haut-Bois (Gesves) ;

- Le paysage condruzien, caractérisé par une succession de tiges et de chavées et comprenant tous les autres villages qui s'alignent le long des tiges du nord au sud ;
    - avec sur le premier tige : Maillen, sud de Courrière, Sorinne-la-Longue, Gesves, Spâce, Le Gros d'Ohey, Matagne et Filée,
    - sur le deuxième tige : Pourrain,
    - sur le troisième tige : Ronchinne, Crupet, Florée, Sorée, Evelette et Goesnes,
    - sur le quatrième tige : Mianoye, Wagnée, Gramptinne, Les Echavées et Résimont.

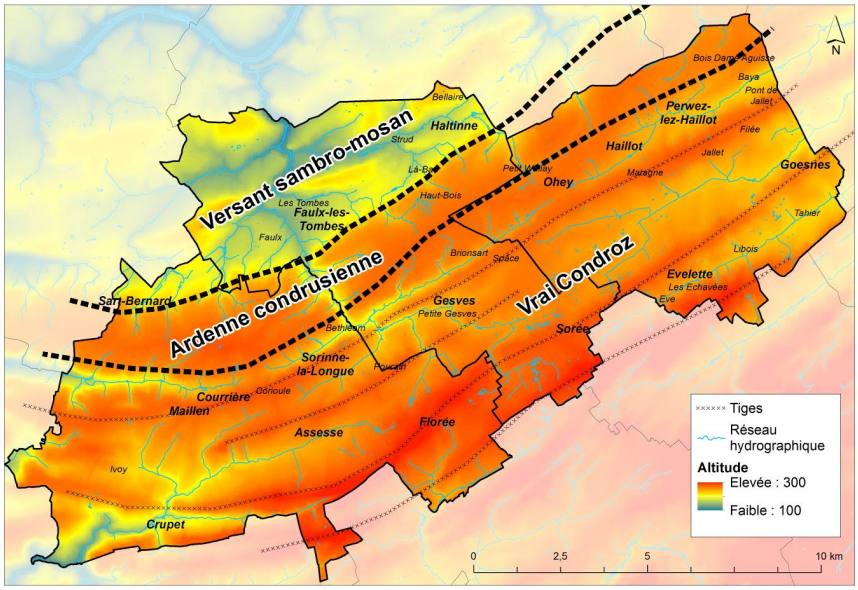

Entités paysagères du territoire

Les villages situés le long des tiges sont particulièrement visibles dans le paysage, tels que Sorinne-la-Longue et Pourrain, situés en vis-à-vis sur deux tiges parallèles. Les chavées offrent également de larges vues dégagées. Un exemple est la chavée reliant Courrière à Ohey, qui servait autrefois d'assise au tramway vicinal et qui offre aujourd'hui un paysage remarquable au niveau de la traversée de la commune de Gesves (Fonds de Gesves).

Plusieurs éléments linéaires marquent le paysage :

- les cours d'eau, qui accentuent le relief de tiges et chavées lorsqu'ils coulent dans le fond des vallées et qui créent des zones accidentées aux endroits où ils les traversent perpendiculairement,
- la ripisylve soulignant le tracé des cours d'eau,
- les infrastructures de transport, en particulier l'autoroute et la voie ferrée à Assesse.

Les paysages sont ponctués par des éléments repères ou perturbateurs :

- les nombreux châteaux, châteaux-fermes ou bâtiments imposants (abbaye, couvent) présents sur le territoire,
- les clochers des églises et chapelles,
- les œuvres de la Fête de Mai, un festival annuel de Land'Art,
- des arbres et des haies remarquables, en particulier dans les parcs des châteaux,
- des lignes à haute tension et un transformateur (entre Petite Gesves et Florée),
- des antennes GSM,
- le zoning d'Assesse.

Les trois communes connaissent depuis quelques années une croissance démographique due à la construction de lotissements en périphérie des villages, ce qui modifie le paysage.

Un projet de 6 éoliennes entre Gesves et Ohey est susceptible d'avoir un impact paysager important dans les deux communes. A Assesse, un projet est à l'étude dans le zoning le long de la N4.

Les périmètres d'intérêt paysager déterminés par le plan de secteur couvrent principalement des zones boisées. L'asbl ADESA a réalisé une actualisation de ces périmètres en 2013. Pour le territoire du GAL, on recense toute une série de périmètres qui méritent d'être valorisés :

- la vallée du ruisseau du Tronquoy (Gesves),
- le château d'Arville et ses alentours (Gesves),
- la vallée du Samson en aval de l'abbaye de Grand-Pré (Gesves),
- le village de Goyet (Gesves),
- la vallée du Samson entre Jausse et Maizeroule (Gesves),
- la vallée du Strouvia à Haltinne, Strud et Là-Bas (Gesves),
- la vallée du ruisseau des Fonds de Gesves (Gesves),
- les hameaux de Petite Gesves et de Pourrain ainsi que les vallées du Samson et du ruisseau de Hoûte et la chavée entre Pourrain et Sorinne-la-Longue (Gesves-Assesse),
- la vallée du ruisseau de Crupet et ses affluents autour de Crupet et Maillen (Assesse),
- les vallées des ruisseaux du Pré de l'Oie et de Petit Bocq entre Florée et Maibelle (Assesse),
- une partie du bois d'Hestroy (Assesse)
  est repris dans le périmètre de la vallée de la Meuse,
- l'amont de la vallée du Samson à Gramptinne (Gesves),
- la zone agricole entre Sorée et Turlure (Gesves-Ohey),
- les vallées des ruisseaux de Flème et de Vyle autour d'Evelette et de Goesnes (Ohey).

6.4.2 Etapes préparatoires

Le projet est né d'une réflexion en groupe de travail « Education à l'Environnement » organisée par le GAL dans le cadre de sa consultation citoyenne. 9 personnes ont pris part à la réunion qui s'est déroulée le 22 avril 2014. La piste de l'interprétation du paysage comme grille de lecture des différents projets du GAL (agriculture, forêt, aménagement du territoire, mobilité, tourisme, eau, etc.) a ainsi été retenue.

Une seconde réunion a ensuite été organisée le 3 novembre 2014 à la demande de l'UNamur. Huit personnes y ont participé et plusieurs actions concrètes ont émergé de la réflexion.

La réflexion s'est ensuite poursuivie avec l'UNamur sur le terrain. Une journée de repérage avec l'ensemble des partenaires a été organisée le 27 novembre 2014. Douze personnes y ont pris part, démontrant l'assise du projet et l'intérêt des partenaires :

- D. Belayew et C. Jacques (Observatoire du Paysage de l'UNamur)
- C. Debois (Gestionnaire du Domaine de l'UNamur et du site d'Haugimont)
- T. Bruynseels (gestionnaire du Domaine de Mozet)
- S. Debois (Préhistosite de Ramioul, Grottes de Goyet)
- P. Blerot (insepcteur Général du DNF)
- D. Steenhaut (scénographe modules didactiques)
- G. Trausch (administrateur au GAL)
- G. Withagen (administratrice au GAL)

- A. Lantonnois (membre de l'AG du GAL et membre de la CCATM d'Assesse)
- L. Bouveroux (administrateur au GAL)
- V. Grandjean et X. Sohet (GAL)

La journée était organisée en trois temps : balade guidée par les deux géographes, pique-nique préhistorique aux Grottes de Goyet et visite de l'Observatoire du Paysage de l'UNamur. Cette réunion de terrain a permis de définir précisément les objectifs et actions prévues dans le projet, ainsi que les contributions de chacun.

En novembre 2015, le gouvernement wallon accepte le nouveau plan de développement stratégique du GAL, dont la fiche-projet « Paysages » reconnue comme très aboutie par l'administration wallonne partenaire (DGO4) dans son évaluation.

Le 23 novembre 2015, le GAL (coordinateur) rencontre l'administration (Olivier Defawe et Robert Plancq), valide la fiche projet en l'état et donne son feu vert pour l'engagement du chargé de mission affecté au projet.

Le 14 mars 2016, le GAL (coordinateur et chargé de mission nouvellement engagé) rencontre l'administration (Olivier Defawe et Mireille Deconinck) afin de finaliser les derniers points, dont la planification fine des actions et des tâches, et rendre la fiche tout à fait opérationnelle. Par conséquent, le contenu de cette version est resté inchangé par rapport à celle déposée avec le dossier de candidature. Les tâches ont été réorganisées afin de mieux « coller » au calendrier (voir tableau de correspondance en annexe, page 17). En sus, il a été décidé de mettre en œuvre un observatoire virtuel du paysage du territoire du GAL qui puisse être une expérience pilote pour la « plateforme paysage » (une initiative d'échanges et de cohérence des projets paysage coordonnée par la DGO4 et qui rassemble un ensemble d'opérateurs territoriaux dont les actions sont en lien avec le paysage en Wallonie : parcs naturels, GAL, etc.).

6.5 Publics cibles concernés et impact sur le territoire

6.5.1 Publics cibles

- Les « professionnels » du territoire : élus, personnel communal et membres des commissions locales (CCATM, CLDR, PCDN) qui seront formés à l'analyse paysagère.
- Les communes pour lesquelles sera constitué une base de données des paysages typiques du territoire, des documents d'analyse et d'aide à la décision, des localisations de points de vue remarquable, des archives de formation, des outils didactiques développés, etc. Une partie de ce patrimoine sera accessible en ligne pour faire connaître le territoire.
- Les enseignants du fondamental qui pourront bénéficier d'une formation à l'analyse paysagère.
- Les habitants du territoire et les touristes qui seront sensibilisés aux richesses paysagères et naturelles du territoire.
- Plus spécifiquement, les nouveaux habitants pour lesquels un document d'information sur leur cadre de vie sera conçu.

- Les habitants (notamment les agriculteurs) qui pourront bénéficier d'une aide dans la réalisation de projets en faveur des paysages et de la biodiversité.
- Les guides (« nature » et « touristiques ») qui via cette dimension supplémentaire se verront élargir leur panel professionnel (guides touristiques de découverte de la nature).

6.5.2 Impact sur le territoire

Le projet aura un impact clair à différents niveaux :

Il permet de valoriser les qualités territoriales qui constituent les facteurs d'attractivité résidentielle et touristique du territoire. Il inscrit l'action du GAL dans une dynamique volontariste en termes d'aménagement du territoire et de valorisation du patrimoine identitaire, culturel et naturel.

En ce sens, le projet aura des retombées économiques puisqu'il contribue à la qualité des paysages qui représentent un attrait touristique essentiel du territoire.

Il va également permettre aux habitants du territoire de mieux comprendre les dynamiques qui façonnent leur cadre de vie et d'en tenir compte dans leurs choix de construction, de rénovation et d'aménagements extérieurs.

6.6 Actions prévues

Les dix actions concrètes prévues sont regroupées, selon leur destination générale, en **trois axes**.

6.6.1 AXE 1 – Des contenus scientifiques

Cet axe contient des actions qui visent à développer un porte-folio scientifique de descriptions et d'analyses fouillées des paysages typiques du territoire du GAL. Le travail débutera sur base de lieux déjà identifiés comme emblématiques (PCDR, PCDN, recensement ADESA) et se prolongera ensuite sur des lieux identifiés de manière participative au cours des formations et des nouvelles rencontres au fil de la programmation.

6.6.1.1 Développer des contenus spécifiques

Une méthodologie pour développer des contenus d'analyse paysagère spécifiques au territoire en étroite collaboration avec le partenaire privilégié a été établie comme suit :

1. Établir une cartographie détaillée des unités paysagères du territoire
    a. L'objectif est de déterminer des nomenclatures spatiales cohérentes et communes pour les autres actions ;
    b. Ce travail s'appuie aussi sur l'atlas des paysages publié par la CPDT et s'inspire de l'Atlas du GAL Pays des Condruses
2. Identification de marqueurs territoriaux
    a. L'objectif est de trouver des exemples sur le territoire qui illustrent clairement les différentes unités paysagères
    b. Ce travail s'appuie sur les réalisations antérieures de l'Observatoire du Paysage d'Haugimont et d'autres analyses réalisées par des citoyens (notamment dans le cadre de la Certification Universitaire en Analyse Paysagère dispensée à l'université de Namur).
3. Caractérisation morphologique et fonctionnelle des unités paysagères
    a. L'objectif est de retracer le développement spatial des différentes parties du territoire sur base d'une analyse détaillée des marqueurs territoriaux identifiés
4. Caractérisation des relations entre les unités paysagères

a. L'objectif est de définir des éléments de compréhension des interactions spatiales et temporelles entre les différentes parties du territoire et entre le territoire et son environnement régional, notamment à travers l'exploitation des informations recueillies pour les marqueurs territoriaux.

Ce travail permettra notamment l'élaboration de **fiches descriptives pour chaque marqueur territorial** et ainsi de constituer une « base de données » de fiches systématiques qui puisse être progressivement enrichie au fil de la programmation 2014-2020.

La méthodologie s'appuie avant tout sur l'identification de marqueurs territoriaux spécifiques et caractéristiques. Elle sera néanmoins étendue à certains périmètres d'intérêt paysager emblématiques, notamment sur base des études paysagères déjà réalisées sur le territoire (PCDN, schémas de structure, ADESA, travaux d'étudiants) afin de faire un lien avec d'autres initiatives paysagères soutenues par la DG04.

6.6.1.2 Enrichir les contenus de l'Observatoire du Paysage de l'UNamur à Haugimont

L'Observatoire du Paysage développé par l'Université de Namur au Domaine d'Haugimont à Faulx-Les Tombes permet d'analyser les dynamiques à l'origine de la genèse et de la transformation des paysages. Il représente un outil précieux de formation à l'analyse paysagère. Chaque année, des étudiants en géographie et des professeurs du secondaire sont formés à l'Observatoire. Dans les années à venir, l'UNamur a pour objectif d'étoffer encore les référentiels descriptifs et interprétatifs des paysages à d'autres villages du territoire et de créer des outils complémentaires.

Les missions de formation et de service à la société de l'Observatoire seront largement valorisées dans le cadre du projet puisqu'il servira d'outil de formation pour :

- Les animateurs qui assureront les animations de l'Observatoire du Paysage des familles (voir axe 3 action 2).
- Les élus locaux, services urbanisme des 3 communes et membres des CCATM (voir axe 2 action 1).
- Les enseignants du dernier cycle du primaire des écoles du territoire qui pourront bénéficier d'une formation adaptée (voir axe 2 action 3).
- Les guides paysagers: à l'instar des guides agricoles et des guides forestiers formés dans le cadre des autres fiches projets du GAL, des guides paysagers seront également formés à l'Observatoire (voir axe 2 action 2). Les coordonnées des différents guides seront accessibles sur internet (site du GAL, de la Maison du Tourisme). Habitants et touristes pourront faire appel à leurs services pour guider des balades thématiques. Des balades guidées seront également proposées au grand public lors d'événements particuliers.

6.6.1.3 Concevoir des plans de formation selon les contenus spécifiques

Des guides touristiques n'ayant pas les mêmes objectifs que des membres de commissions locales ou des enseignants, les plans de formations devront impérativement être modulés de manière à caler l'offre au plus près des besoins des publics cibles, qui seront consultés pour déterminer le cadre de leurs besoins.

De plus, l'offre de formation aux enseignants sera développée dans le cadre légal de la formation continuée afin que ces acteurs puissent valoriser officiellement leur participation. Dans ce contexte, l'offre de formation aux enseignants sera développée en partenariat avec Les Grottes de Goyet en raison de leur expérience dans le domaine et de leur agrément auprès des opérateurs désignés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (voir axe 2 action 3).

6.6.2 AXE 2 – Des ateliers de formations à destination de différents publics ciblés

Un aspect important du projet est d'initier une gestion durable des paysages au sein des 3 communes du GAL et de les sensibiliser à la dynamique territoriale qui crée la richesse des paysages. Profitant de l'outil présent sur le territoire (Observatoire du Paysage à Haugimont) et à venir (Observatoire des Familles, voir ci-dessous), différentes formations seront organisées.

Les formations débuteront avec des lieux déjà identifiés comme pédagogiquement intéressants et se prolongeront ensuite avec d'autres lieux identifiés de manière participative au cours des formations.

6.6.2.1 Initiation à l'Analyse Paysagère

Un premier type de formations à l'analyse paysagère sera organisée à destination des élus, des services urbanisme et des membres des commissions locales (CCATM, CLDR, PCDN). Permettant de mieux comprendre les processus d'évolution de nos paysages, cette formation abordera également les pistes d'actions à mettre en œuvre pour entretenir ces paysages.

6.6.2.2 Guides paysagers

Un deuxième type de formation sera dédicacé à destination des animateurs touristiques qui souhaitent ajouter une dimension « paysages » à leur offre. Le réseau des guides touristiques professionnels qui opère sur le territoire sera informé de cette offre spécifique.

Cette formation sera davantage organisée autour des marqueurs territoriaux identifiés par l'axe 1, et qui constituent des éléments des ballades touristiques existantes.

6.6.2.3 Enseigner les paysages : Formation des enseignants du fondamental

L'analyse des paysages fait partie intégrante de la matière abordée dans le dernier cycle de l'enseignement fondamental. Classiquement, les enseignants abordent cette matière en classe, sur base de quelques photos. Le territoire permettrait pourtant de réaliser des travaux pratiques intéressants pour les enfants. Le projet mettra en place une formation destinée aux enseignants du dernier cycle du primaire des écoles du territoire afin qu'ils acquièrent les bases de l'analyse paysagère et puissent travailler à des cas concrets avec leurs élèves.

Un dossier pédagogique sera également créé et remis aux enseignants dans le cadre de cette formation (voir axe 3 action 1).

6.6.3 AXE 3 – Des outils pérennes pour une identité territoriale à travers la fenêtre paysagère (des média de formation, de communication et de diffusion)

6.6.3.1 Élaboration de supports spécifiques

Il s'agit d'une part de concevoir les outils pédagogiques, de diffusion et de promotion qui accompagneront les autres actions :

- Les fascicules de formation adaptés aux types de publics ciblés ;
- Des cahiers pédagogiques adaptés aux élèves du primaire ;
- Les feuillets d'information à destination des nouveaux habitants ;
    - Le projet vise également à informer les habitants du territoire, et plus spécialement les nouveaux habitants sur leur cadre de vie. A l'aide d'un support simple et illustré, les grandes caractéristiques du territoire seront présentées : zones paysagères du territoire, richesses naturelles, habitat caractéristique, agriculture, … Des conseils en matière de rénovation de bâtiments anciens, d'aménagements de jardin jalonneront le document afin d'intégrer la dimension paysagère dans les choix d'aménagements des habitants.

- Sur base de la brochure « Construire le paysage de demain » Mise au point par le GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse en collaboration avec les partenaires de la plate-forme d'échanges et de cohérence des projets paysage initiée par la DGO4 ;
- Sur base des docs GAL Pays des Condruses ;
- Sur base des SSC ;
- Sur base d'une demande des membres des commissions locales.

- Les outils d'aide à la décision pour les commissions locales (CCATM, CLDR, PCDN, etc.).
  - Sur base de l'expérience des GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse et Pays des Condruses.

D'autre part, il s'agit d'agrémenter des **circuits de balades** existantes avec des éléments d'analyse paysagère pertinents, publiés dans des topoguides touristiques. L'objectif est d'offrir aux promeneurs quelques clefs de lecture du territoire qu'ils sillonnent.

En particulier, le territoire du GAL est traversé par 3 itinéraires de Grande Randonnée (GR) qui recoupent différentes unités paysagères, présentant donc une diversité de paysages intéressante. Des tronçons de balades de découverte des paysages seront donc développés en suivant ces itinéraires. Démarrant de Mozet, chaque balade débutera à l'Observatoire du Paysage pour familles, donnant l'occasion aux marcheurs de prendre connaissance des éléments de base de la lecture des paysages.

Deux types de support guideront ensuite les marcheurs dans la découverte des paysages :

- Une application pour smart phone et tablettes (SityTour) sera agrémentée des contenus scientifiques et didactiques pour permettre de suivre l'évolution des paysages traversés par les marcheurs (vues panoramiques et cartes postales anciennes, cartes topographiques, …). Des témoignages d'anciens pourront également être intégrés à cet outil. Les différents aspects permettant d'expliquer la genèse et l'évolution des paysages seront abordés : les activités humaines telles que l'agriculture, l'évolution du bâti, les événements historiques, la géologie,… On attirera également l'attention du marcheur sur la biodiversité (habitats et espèces) liée aux différents milieux traversés.
- L'outil d'interprétation sera également traduit sur papier dans un topo-guide.

Des contacts seront établis avec l'asbl des Circuits de Grande Randonnée afin d'intégrer ces supports dans leur propre topo-guide et d'en faire la promotion, ainsi qu'avec les Maisons du Tourisme Condroz Famenne et Pays de Namur, partenaires du GAL dans le cadre du projet touristique.

Les guides paysagers formés à l'Observatoire pourront aussi assurer la guidance le long de ces itinéraires Paysages. La reconnaissance de ces nouveaux guides touristiques sera examinée avec le CGT.

6.6.3.2 Observatoire des familles

Afin de rendre accessibles les outils d'analyse paysagère aux habitants et aux touristes en séjour sur le territoire et plus particulièrement aux familles, un Observatoire du Paysage à destination des familles sera créé sur le territoire.

Le choix du lieu pour l'installation de cet Observatoire s'est porté sur le Domaine de Mozet ou dans les infrastructures des Grottes de Goyet pour différentes raisons :

- Activités de sensibilisation et équipes d'animateurs permettant d'accueillir tant des groupes scolaires la semaine que des touristes le week-end.
- Volonté de diversifier leur offre d'activités et voient dans l'interprétation du paysage une piste complémentaire à leurs autres actions, essentiellement nature, et correspondant à leur public.
- Infrastructure d'accès et d'accueil (restauration, etc.)

Les animateurs seront formés à l'analyse paysagère et plus particulièrement à l'utilisation de l'Observatoire du Paysages destiné aux familles. Les animateurs pourront ainsi assurer des animations d'interprétation du paysage pour des classes, des groupes ou des familles durant le projet et après.

En contrepartie de l'investissement prévu, l'accessibilité au site et des animations gratuites pour les écoles du territoire seront négociées.

Les acteurs concernés (Domaine de Mozet, Préhistomuseum de Ramioul, Contrats Rivière Haute Meuse et Meuse Aval, etc.) apporteront leur expertise et participeront à la conception de ces outils afin de garantir leur appropriation.

6.6.3.3 Observatoire virtuel

Afin de maintenir au-delà de 2020 l'objectif de réappropriation du territoire par les différents publics cibles, un observatoire virtuel sera développé. En effet, il est primordial de concevoir un outil de « mémoire » qui puisse servir aux différents acteurs et opérateurs de manière pérenne.

L'Observatoire Virtuel sera échafaudé grâce à la plateforme web www.S-pass.org développée par le CAUE du Nord (France) et cofinancée par l'Union européenne (fonds FEDER) depuis 5 ans. L'outil est maintenant opérationnel et les concepteurs français sont en recherche d'utilisateurs potentiels et de partenariats internationaux.

Cette « boite à outils » permet de personnaliser la plateforme web aux besoins des communautés d'utilisateurs qui en bénéficient. Ici, nous l'adapterons aux différents publics cibles, de manière à ce que, par exemple, les membres des CCATM puissent échanger et partager des informations sur des dossiers d'urbanisme spécifiques, à côté des enseignants qui élaborent leurs dossiers pédagogiques de manière collaborative. Une partie de ces contenus sera visible sur Internet, de manière à promouvoir les activités d'analyse paysagère en action sur le territoire du GAL.

Il ne s'agit donc pas seulement du réceptacle du travail scientifique (Axe 1) mais bien le point de rencontre d'une communauté d'utilisateurs autonome qui l'alimentera selon ses besoins.

Cette action sera une expérience pilote mise en œuvre au profit de l'ensemble des acteurs wallons impliqués dans les questions paysagères et rassemblés par la « plateforme paysages » de la DGO4. En effet, si les résultats au niveau du GAL sont concluants, l'initiative pourra être étendue à d'autres opérateurs wallons : GAL, parcs naturels, …

Enfin, la Province de Namur a une longue tradition de valorisation des paysages dans sa cellule « patrimoine culturel ». Elle est donc également intéressée par cette expérience pilote d'observatoire virtuel qui pourrait également bénéficier aux autres communes provinciales namuroises.

6.6.4 Un appui à des initiatives locales

En plus des aspects de sensibilisation, le projet aura un impact réel sur la protection des paysages en appuyant des initiatives concrètes telles que l'intégration de bâtiments d'élevage, la création de lisières étagées, la plantation de haies, …

Le GAL soutiendra des projets visant à améliorer les paysages du territoire. Le soutien du GAL sera d'ordre administratif et logistique (dossiers de demande de subsides, demandes de permis d'urbanisme, …). La restauration de la carrière de Bisonzon à Gesves a d'ores et déjà été identifiée comme une restauration de site intéressante que le GAL pourrait appuyer, notamment dans le cadre de la mesure 7.6 du PWDR.

6.7 Planning des actions

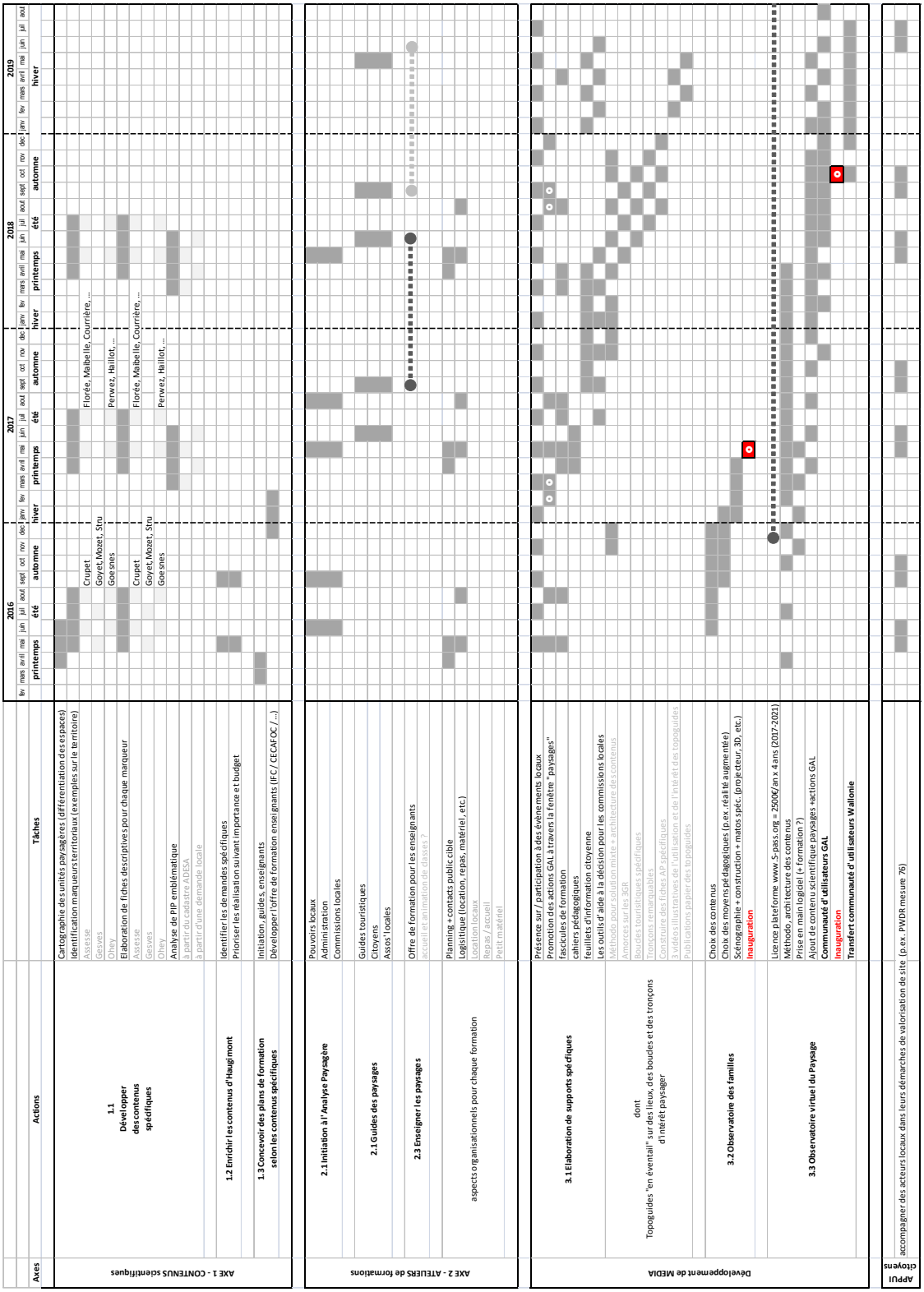

6.8 Plan de financement et échéancier des dépenses

Le plan de financement du projet prévoit l'engagement d'un chargé de mission à 1/2 temps pendant 3 ans et demi pour la mise en œuvre du projet et la coordination des actions.

Un budget de 10.600€ est dédicacé à notre partenaire *Paysages, expertises et formations* pour le développement des contenus spécifiques et les formations.

Le poste « Actions projet » comprend les dépenses relatives à l'enrichissement du Centre de Formation (2.500€), l'organisation des formations (3.000€), l'élaboration de supports de sensibilisation spécifiques (11.500€), la création de l'Observatoire des Familles (40.000€), et le développement de l'Observatoire Virtuel et sa licence d'utilisation (10.250€).

Un budget « Promotion » de 3.500€ est prévu pour la diffusion des outils développés et l'inauguration de l'Observatoire des familles.

Paysages	Total		FEADER (38,7%)	Wallonie (51,3%)	Part locale (10%)
Personnel	105.000		40.635	53.865	10.500
Fonctionnement	14.700		5.689	7.541	1.470
Partenaires	10.600		4.102	5.438	1.060
Actions projet	27.750		10.739	14.236	2.775
Consultance	40.000		15.480	20.520	4.000
Promotion	3.500		1.355	1.796	350
Investissement	0		0	0	0
TOTAL	**201.550**		**78.000**	**103.395**	**20.155**

Paysages	Total		2015	2016	2017	2018	2019	2020
Personnel	105.000		0	30.000	30.000	30.000	15.000	0
Fonctionnement	14.700		0	4.200	4.200	4.200	2.100	0
Partenaires	10.600		0	5.300	5.300	0	0	0
Actions projet	27.750		0	7.929	7.929	7.929	3.964	0
Consultance	40.000		0	0	40.000	0	0	0
Promotion	3.500		0	0	1.400	1.400	700	0
Investissement	0							
TOTAL	**201.550**		**0**	**47.429**	**88.829**	**43.529**	**21.764**	**0**

Paysages	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Personnel						
Fonctionnement						
Partenaires						
Actions projet						
Consultance						
Promotion						
Investissement						

Paysages	2015		2016		2017		2018		2019		2020		TOTAL	
	FEADER	Wallonie	FEADER	Wallonie	FEADER	Wallonie	FEADER	Wallonie	FEADER	Wallonie	FEADER	Wallonie	FEADER	Wallonie
Personnel	0	0	11.610	15.390	11.610	15.390	11.610	15.390	5.805	7.695	0	0	40.635	53.865
Fonctionnement	0	0	1.625	2.155	1.625	2.155	1.625	2.155	813	1.077	0	0	5.689	7.541
Partenaires	0	0	2.051	2.719	2.051	2.719	0	0	0	0	0	0	4.102	5.438
Actions projet	0	0	3.068	4.067	3.068	4.067	3.068	4.067	1.534	2.034	0	0	10.739	14.236
Consultance	0	0	0	0	15.480	20.520	0	0	0	0	0	0	15.480	20.520
Promotion	0	0	0	0	542	718	542	718	271	359	0	0	1.355	1.796
Investissement														
TOTAL	0	0	18.355	24.331	34.377	45.569	16.846	22.330	8.423	11.165	0	0	78.000	103.395

6.9 Indicateurs de moyens, de réalisation, de résultats et d'impact

Indicateurs de moyens	Objectif
Moyens financiers (dépenses publiques en euros)	201.550
Moyens humains (en ETP annuel cumulé)	1,75

Indicateurs de réalisation et de *résultats*	Objectif
Fiches analytiques (marqueurs territoriaux)	9
Initiations à l'analyse paysagère	3
Nombre de participants	*45*
Formation guides paysagers	3
Nombre de participants	*45*
Nombre de guides paysagers actifs	*15*
Nombre de visiteurs faisant appel aux guides du paysages	*560*
Formation des enseignants	3
Nombre de participants	*45*
Nombre d'écoliers sensibilisés dans le cadre des animations scolaires conséqutives	*1125*
Elaboration des supports spécifiques (formation, pédagogique, info, aide à la décision)	4
Nombre de fascicules de formation diffusés	100
Nombre de cahiers pédagogiques diffusés	750
Nombre de feuillets d'information diffusés	500
Nombre d'outils d'aide à la décision diffusés	10
Création d'un Observatoire du Paysage pour les familles	1
Nombre de visiteurs	*1000*
Organisation d'animations scolaires "gratuite"	12
Nombre d'écoliers sensibilisés dans le cadre des animations scolaires "gratuites"	*300*
Création d'itinéraires paysages	3
Nombre d'utilisateurs de l'application numérique	*500*
Nombre de topo-guides diffusés	*500*
Création d'un Observatoire Virtuel	1
Nombre d'adhérants	*20*
Nombre de visiteurs	*500*
Accompagnement d'actions concrètes de maintien du paysage et du cadre naturel	5

Indicateurs d'impact
Le territoire possède des outils pertinents de découverte des paysages et de formation à l'analyse paysagère
Les pouvoirs locaux intègrent la protection des paysages dans leurs politiques urbanistiques
Des actions concrètes permettent de préserver les paysages et le cadre naturel

6.10 Caractère innovant du projet

L'Observatoire du Paysage de l'UNamur déjà présent sur le territoire représente un outil de formation à l'analyse paysagère tout à fait innovant pour des publics avertis.

La transposition de cet Observatoire en une version pédagogique et accessible au grand public représente une action tout à fait innovante qui pourrait aisément être transférée à d'autres territoires.

La formation de guides paysagers, disponibles pour les groupes de touristes ou d'habitants, représente également une action novatrice.

La formation des enseignants du fondamental leur apportera des perspectives nouvelles et motivantes pour aborder cette matière avec leurs élèves de manière plus concrète tout en exploitant les richesses du territoire.

Enfin, l'initiation des élus, services urbanisme et membres des CCATM à l'analyse paysagère représente une nouvelle approche pour intégrer la gestion des paysages dans les décisions relatives à l'aménagement du territoire.

6.11 Pérennité du projet

L'ensemble des actions envisagées seront pérennisées en fin de projet :

- L'Observatoire du Paysage de l'UNamur continue à accueillir des formations techniques.
- L'Observatoire du Paysage destiné aux familles installé au Domaine de Mozet est accessible au grand public toute l'année et les animateurs du Domaine sont formés pour assurer des animations autour de cet Observatoire.
- Les 3 itinéraires paysage sont accessibles au grand public. Un topo-guide et une application sur smart-phone sont accessibles et guident le marcheur tout au long de l'itinéraire.
- Des guides paysagers sont formés sur le territoire et rattachés aux structures touristiques existantes. Celles-ci assureront la promotion des activités paysage sur le territoire et pourront renseigner les guides paysagers aux groupes de touristes ou habitants. Les guides paysagers pourront faire découvrir les itinéraires paysage.
- Les enseignants du fondamental sont initiés à l'analyse paysagère et peuvent réaliser des animations avec leurs élèves. Ils peuvent également se rendre à l'Observatoire du Paysage pour familles avec leurs élèves.
- Les élus, services urbanisme et CCATM sont également initiés à l'analyse paysagère. Ils possèdent une liste des périmètres d'intérêt paysager de leur commune et peuvent ainsi, de manière autonome, prendre ces aspects paysagers en compte dans les demandes urbanistiques.
- Les habitants sont sensibilisés à la richesse de leur cadre de vie.
- Les actions visant la préservation des paysages et du cadre naturel ont fait l'objet d'une convention avec les propriétaires bénéficiaires les engageant à maintenir les aménagements pendant une durée minimale.

Annexe : tableau de correspondances entre les actions inscrites dans le dossier de candidature (colonnes) et les actions inscrites dans cette fiche-projet (lignes).

		Valorisation de l'observatoire du Paysage d'Haugimont	Observatoire du Paysage à destination des familles	Création de 3 itinéraires Paysages	Formation des enseignants du fondamental	sensibilisation des pouvoirs locaux au maintien des paysage	sensibilisation des habitants à leur cadre de vie	Actions concrètes de maintien des paysages et du cadre na
	Actions	**6.6.1**	**6.6.2**	**6.6.3**	**6.6.4**	**6.6.5**	**6.6.6**	**6.6.7**
AXE 1 - CONTENUS scientifiques								
1.1	Développer des contenus spécifiques		(x)	(x)	(x)	(x)	(x)	
1.2	Enrichir les contenus d'Haugimont	x						
1.3	Concevoir des plans de formation selon les contenus spécifiques				x	x	x	
AXE 2 - ATELIERS de formations								
2.1	Initiation à l'Analyse Paysagère	(x)	(x)			x		
2.2	Guides des paysages						x	
2.3	Enseigner les paysages				x			
AXE 3 - Développement de MEDIA								
3.1	Elaboration de supports spécifiques (cahiers pédagogiques et de formation, topoguides, flyer citoyens, etc.)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)
3.2	Observatoire des familles		x					
3.3	Observatoire virtuel	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)	(x)
AXE 4 - APPUI à des initiatives locales								
4.1	accompagner des acteurs locaux dans leurs démarches de valorisation de site (p.ex. PWDR mesure 76)							x